



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 101123

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les problématiques rencontrées par les très petites entreprises (TPE), et plus particulièrement sur les frais appliqués par les établissements financiers. Les TPE représentent 97 % du total des entreprises de notre pays, et 28 % du produit national brut. Elles emploient 4,3 millions de salariés et totalisent ainsi plus de 6,5 millions d'emplois, soit 39 % des emplois du secteur concurrentiel. Or plus d'un tiers de ces TPE se voit refuser l'accès à des petits crédits de trésorerie (moins de 15 000 euros), au profit de découverts en compte courant générateurs de frais pouvant atteindre 80 % du coût d'un découvert. Compte tenu de cette situation, il lui remercie de bien vouloir lui indiquer les actions entreprises par le Gouvernement afin de faciliter l'accès au crédit des TPE.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101123

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1913

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)